

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 29 juin 2022, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la rue du Nord à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit à partir du lundi 04 juillet 2022 de 07.00 heures jusqu'à fin du chantier, dans la rue du Nord, des deux côtés, à partir de l'intersection avec la rue Jean Mercatoris, sur le tronçon longeant les maisons numéros 34-90, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

Du lundi 04 juillet 2022 de 07.00 heures jusqu'à fin du chantier, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue du Nord longeant les maisons numéros 34-90 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs venant du côté des maisons numéros pairs doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Du lundi 04 juillet 2022 de 07.00 heures jusqu'à fin du chantier, la largeur libre de la chaussée devant les maisons numéros 34-90 dans la rue du Nord ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs venant de la rue Jean Mercatoris ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

Durée du chantier : environ 7 mois

Walferdange, le 29 juin 2022.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber